Un été à Amiens 2022 – Appel à candidature

Du samedi 9 juillet au dimanche 28 août 2022, le parc Saint-Pierre passera en mode été. Dans une ambiance estivale inédite, de nombreux espaces de jeux et de détente seront à la disposition des visiteurs.

Chaque année, environ 130 000 petits et grands font le plein de sourires et de sensations.

Afin d'offrir deux espaces de restauration (sauf glaces) aux visiteurs, la ville d'Amiens lance un appel à candidature. La tarification mensuelle et forfaitaire s'élève à 85 euros TTC.

Les projets doivent respecter les principes suivants :

- ✓ Qualité des produits, privilégiant une cuisine créative, saine et rapide. Adéquation de l'offre culinaire proposée par le candidat avec la cible clientèle.
- ✓ Moyens techniques et humains pour la mise en œuvre tant sur le plan du respect des normes d'hygiène, que sur la traçabilité des produits proposés (respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires).
- ✓ Compatibilité de l'offre avec les contraintes et installations techniques de l'emplacement proposé. Les candidats devront prévoir leurs propres structures d'accueil.
- ✓ Irréprochabilité de l'accueil.
- ✓ Attractivité de la décoration.
- ✓ Présence permanente chaque jour et pendant l'amplitude horaire de l'évènement.
- ✓ Pour l'espace situé dans la zone nautique, à proximité de l'étang, prévoir la possibilité de se restaurer sur place avec une terrasse qualitative (terrasse en plastique et parasols publicitaires exclus).

Les dossiers des candidatures devront comprendre :

- ✓ Une note de présentation du projet pour l'emplacement comprenant :

Nom du concept, description de la cuisine proposée, menu détaillé, gamme de prix, origine des produits, originalité du concept, identité visuelle/esthétique, photographies, schéma d'implantation sur site, expériences, document de communication (flyer, plaquette).

- ✓ Un justificatif du statut juridique de l'activité candidate de moins de trois mois.
- ✓ Une copie du contrat d'assurance pour la période d'exploitation concernée.
- ✓ Une attestation de responsabilité civile.

L'ensemble des éléments demandé sera transmis avant le lundi 20 juin 2022 - 12h00 à l'adresse suivante :

Ville d'Amiens - Un été à Amiens 2022
Direction du Développement Économique
6 rue des Hautes Cornes
80 000 AMIENS

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Dorothée LEFEVRE
03 22 97 15 28
d.lefevre@amiens-metropole.com

AMIENS